

Institut Protestant de Théologie

Facultés libres de théologie protestante de Montpellier et de Paris

Poste de théologie pratique, directrice – directeur du cycle M « Église et société »

Le poste est au service de l'Institut Protestant de Théologie (IPT) dans son ensemble. Rattaché à la faculté de Montpellier, l'enseignant-chercheur a ainsi à travailler régulièrement dans les deux facultés. Dans ses différentes activités d'enseignement et de recherche, elle ou il représente l'IPT-facultés de Montpellier et de Paris.

La ou le titulaire de ce poste du département de théologie pratique de l'Institut Protestant de Théologie (IPT) est, chaque année, plus particulièrement responsable de la mise en œuvre des programmes du cycle M2 « Église et société ».

Les cahiers des charges des enseignantes et enseignants de l'IPT – et tout particulièrement celui-ci – sont susceptibles d'évoluer en fonction des décisions synodales sur les ministères de l'Église protestante unie de France.

Profil du candidat

La candidate ou le candidat devra être titulaire d'un master ou cycle M en théologie et d'un doctorat en théologie.

- Peuvent être examinées des candidatures justifiant d'un doctorat en histoire religieuse, en sciences religieuses, en sciences humaines (psychologie, sociologie, psychosociologie, communication, sciences de l'éducation) dont les recherches témoignent d'un intérêt théologique.
- Peuvent être autorisés à faire acte de candidature des doctorantes et doctorants dont la thèse doit être soutenue au plus tard dans le courant de l'année universitaire de la nomination (dans ce cas, une attestation du directeur de recherche est requise et plusieurs chapitres rédigés de la thèse seront inclus au dossier de candidature).

Outre le niveau universitaire de la candidate ou du candidat seront prises en compte ses qualités pédagogiques, sa maîtrise de la langue française et son aptitude à vivre une collaboration stimulante dans le cadre de l'IPT. Elle ou il devra avoir une expérience du ministère pastoral. Elle ou il devra posséder une bonne connaissance du protestantisme français contemporain, spécialement de l'Église protestante unie de France, communion luthérienne et réformée.

Les candidatures féminines sont encouragées.

Tâches universitaires

Direction du cycle M « Église et société »

La ou le titulaire du poste dirige la 2^e année du cycle M « Église et société », assurant en particulier la reprise théologique des stages prévus dans cette 2^e année et la direction des mémoires des étudiantes et étudiants de ce cycle. C'est aussi lui qui, en relation avec la Commission des ministères et la commission du M2 « Église et société », organise et accompagne les stages, rencontrant les étudiants et visitant les lieux de stage, actuels ou potentiels.

En lien avec les autres enseignants de théologie pratique et la Commission du M2 « Église et société », elle ou il coordonne et évalue régulièrement le cursus, anime l'ensemble des sessions de reprise et donne pour sa part au moins un des séminaires de théologie pratique (24 heures annuelles) prévus lors de ces sessions.

Elle ou il participe aux réunions de la Commission du cycle M2 « Église et société ».

Enseignement en cycle L et M :

La ou le titulaire du poste donne deux cours semestriels par année (2 x 24 heures) dans le Département de théologie pratique, dont un dans la faculté à laquelle elle ou il n'est pas rattaché.e.

Recherche – Doctorat :

La ou le titulaire du poste participe à l'enseignement doctoral en théologie pratique dans le cadre de l'IPT et contribue à la recherche dans cette discipline.

Tâches administratives et pédagogiques

Comme tous ses collègues, elle ou il consacre une partie de son temps à des tâches administratives et pédagogiques, nécessaires à la bonne marche de l'IPT (Conseils, bibliothèque, direction des études, secrétariat universitaire, participation au Conseil de la revue *Études théologiques et religieuses*, etc.).

Statut et rémunération

Les enseignantes et enseignants de l'IPT ont le statut de ministre de l'Église protestante unie de France (EPUdF). Les dispositions applicables aux ministres de l'EPUdF sont précisées dans la constitution et les règlements de l'EPUdF. La candidate ou le candidat s'engage à s'y conformer. Cela signifie entre autres qu'elle ou il adhère à la Déclaration de foi de l'EPUdF et que, au-delà de l'enseignement à la faculté, elle ou il soutient le travail et la réflexion théologique au sein de l'EPUdF.

La rémunération est assimilée à celle d'une ou un ministre de l'EPUdF qui inclut la mise à disposition d'un logement à proximité de la Faculté.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comportera les pièces suivantes (privilégier le format électronique) :

- un *curriculum vitae* précisant notamment les postes académiques et ecclésiastiques occupés ;
- une copie des titres universitaires ;
- la liste des publications et un exemplaire des travaux y compris la thèse de doctorat ;
- pour les doctorantes et doctorants, une attestation du directeur de recherche, la date d'achèvement prévue de la thèse, son plan détaillé et ses chapitres rédigés ;
- un texte de deux à trois pages où la candidate ou le candidat expose son projet pédagogique, ses champs de recherche actuels et ses perspectives ;
- un intitulé des cours et séminaires déjà dispensés ;
- un engagement à se conformer aux dispositions de l'article 22, § 1, al. 4 et 5 de la Constitution de l'EPUdF.

Le dossier complet devra être déposé par voie électronique avant le 15 octobre 2024, pour une prise de fonction fixée au 1^{er} juillet 2025.

Adresse : decanat.montpellier@ipt-edu.fr avec l'en-tête « Candidature M2ES ».